Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée TRA-EQ-129, définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur

A/ TRA-EQ-129 (v. A65.1) : Achat ou location d'un véhicule lourd électrique neuf de transport de marchandises ou issu d'une opération de rétrofit électrique.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acception du devis ou de la commande) : ……/……../.....
*Date de la preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture ou du contrat de location) : ……/……../.....
*Référence de la preuve de réalisation (ex. : numéro de facture ou contrat de location) : …….

*L'opération consiste en (cocher une seule case) :
□ l'achat de véhicules neufs
□ la location de véhicules neufs
□ le rétrofit électrique de véhicules

*Dans le cas d'une location, la durée de celle-ci, hors reconduction tacite, est supérieure ou égale à soixante mois :
□ OUI □ NON

*Si l'opération concerne l'achat ou la location de véhicules spécialisés de type bennes à ordures ménagères, ceux-ci sont destinés à desservir des communes situées dans une agglomération de plus de 250 000 habitants : □ OUI □ NON

NB : Les communes situées dans une agglomération de plus de 250 000 habitants sont mentionnées dans l'annexe I de l'arrêté du 22 décembre 2021 établissant les listes d'agglomérations de plus de 100 000, 150 000 et 250 000 habitants conformément à l'article R. 221-2 du code de l'environnement et à l'article L. 2213-4-1 du code général des collectivités territoriales.

*Récapitulatif des véhicules achetés ou loués ou issus d'une opération de rétrofit électrique :

Type de véhicules	Nombre de véhicules achetés ou loués	Nombre de véhicules issus d'une opération de rétrofit électrique
Camion porteur > 3,5 tonnes et < 4,25 tonnes		
Camion porteur ≥ 4,25 tonnes et < 7,5 tonnes		
Camion porteur ≥ 7,5 tonnes et < 12 tonnes		
Camion porteur ≥ 12 tonnes et <19 tonnes		
Camion porteur ≥ 19 tonnes et < 26 tonnes		
Camion porteur ≥ 26 tonnes et tracteur routier		
**Agglomération ≤ 250 000 habitants*		
Benne à ordures ménagères		
***Agglomération > 250 000 habitants*		
Benne à ordures ménagères		